

ASSEMBLÉE NATIONALE23 mars 2021

LUTTE CONTRE LE DÉRÈGLEMENT CLIMATIQUE - (N° 3995)

Commission	
Gouvernement	

Tombé

AMENDEMENT

N ° 592

présenté par

M. Girardin, M. Travert, M. Leclabart, M. Questel, Mme Gipson, M. Benoit, M. Cormier-Bouligeon, Mme Verdier-Jouclas, M. Damaisin, Mme Hérin, M. Masségla, Mme Bono-Vandorme, Mme Vidal, Mme Kuric, Mme Sylla et Mme Vanceunebrock

ARTICLE 11

Compléter l'alinéa 1 par la phrase suivante :

« Cette modalité de vente doit concerner plusieurs catégories de produits sans qu'aucune d'entre elles en fasse intégralement l'objet. »

EXPOSÉ SOMMAIRE

L'idée qu'on peut distribuer tous les fruits et légumes en vrac est fausse. Cela aboutirait à évincer des milliers de producteurs de la vente en supermarché. Il n'est en effet pas possible d'augmenter le nombre d'espaces de vrac disponibles, pour des questions de place de magasins, et beaucoup moins que de sortes de fruits et légumes. Cela ne changera qu'à la marge à l'avenir, les magasins n'étant pas extensibles.